



Mairie de La Londe les Maures
République Française ■ Département du Var

Service des Marchés Publics

Pour information des candidats :

**AMENAGEMENT DE L'ACCES PERSONNE A MOBILITE REDUITE (PMR)
AU LOT N°1 DE LA PLAGES DE L'ARGENTIERE**

Après étude de Monsieur Olivier FIORE, DST, je confirme la faisabilité technique d'une rampe d'accès PMR destinée à desservir le futur lot de plage, rampe d'accès qui sera située sur le domaine communal (parking), parallèlement à la limite Nord du futur bâtiment de plage.

Fait à La Londe les Maures, le 6 décembre 2017

Le Maire,
Président de Méditerranée Porte des Maures,
Conseiller Régional,
François de CANSON

